

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 7 août 2023

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC MRC DE BROME-MISSISQUOI

Une séance ordinaire publique s'est tenue le 7 août 2023, à compter de 19 h 00. Les membres du conseil formant quorum sous la présidence de la mairesse, Lucie Dagenais.

Sont absents les conseillers : Stéphanie Dalpé et Gilles Prairie.

Sont présents les conseillers :

Bob Lussier
Marie Claude Aubin

Josiane Martel-Ouellet
Catherine Marsan-Loyer.

Assiste également à la séance le directeur général, greffier et trésorier, Sergey Golikov, agissant en tant que secrétaire d'assemblée

RÉS 846-08-23 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Josiane Martel-Ouellet

Appuyé par la conseillère Catherine Marsan-Loyer

Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : le conseil municipal adopte l'ordre du jour tel que présenté ci-bas, en laissant le point varia ouvert.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 JUILLET 2023
3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 20 JUILLET 2023
4. ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER
5. SUIVIS ET INFOS DE LA MAIRESSE
6. CORRESPONDANCE
7. DEMANDE DE P.I.I.A N^o 23-026 – 4 ROUTE, 237 NORD
8. DEMANDE DE P.I.I.A N^o 23-027 – 17, RUE PRINCIPALE
9. DEMANDE DE P.I.I.A N^o 23-028 – 33, CHEMIN DE DUNHAM
10. DEMANDE DE P.I.I.A N^o 23-029 – 5 896 447 GARAGONA
11. DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE N^o 23-030 – 1 À 5 CHEMIN RICHFORD
12. ÉMISSION D'UN CHÈQUE EN FAVEUR DE BRUSER
13. ÉMISSION D'UN CHÈQUE EN FAVEUR DES SERVICES EXP INC.– PLAN D'INTERVENTION DES INFRASTRUCTURES MUNICIPALES
14. ÉMISSION D'UN CHÈQUE EN FAVEUR DE FNX INNOV INC - ÉTUDE SUR LA CAPACITÉ DE L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE ET ENCADREMENT PROJET PROMOTEUR
15. RETENUE DU PAIEMENT DES HONORAIRES PROFESSIONNELS AVIZO EXPERTS-CONSEILS INC.
16. ÉMISSION D'UN CHÈQUE EN FAVEUR DE LA VILLE DE DUNHAM – COLLECTE DES ORDURES
17. ÉMISSION D'UN CHÈQUE EN FAVEUR D'ATMOSPHERE INC.
18. ÉMISSION D'UN CHÈQUE EN FAVEUR DU CABINET DHC AVOCATS INC.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 7 août 2023

19. OCTROI DU CONTRAT – PROLONGEMENT DE LA CONDUITE D'AQUEDUC SUR LE CHEMIN ST-ARMAND ET LE SITE DE L'USINE D'ÉPURATION – J. A. BEAUDOIN CONSTRUCTION LTÉE.
20. LANCEMENT DE L'APPEL D'OFFRES – CONCEPTION-RÉALISATION DU SYSTÈME D'ADOUCCISSEMENT D'EAU - STATION D'EAU POTABLE
21. LANCEMENT DE L'APPEL D'OFFRES – FOURNITURE DE SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIERIE POUR LA RÉALISATION DE PLANS ET DEVIS FINAUX ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE MODIFICATION DU PROCÉDÉ DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES (REMPLACEMENT D'AVIZO)
22. FORMATION DU COMITÉ DE SÉLECTION – APPEL D'OFFRES - FOURNITURE DE SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIERIE POUR LA RÉALISATION DE PLANS ET DEVIS FINAUX ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX STEP (REMPLACEMENT D'AVIZO)
23. FORMATION DU COMITÉ DE DÉMOLITION
24. SIGNATURE DE LA CONVENTION FINANCIÈRE ENTRE LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET LA MUNICIPALITÉ DE FRELIGHSBURG – OCTROI D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU VOLET ENTRETIEN DU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE (PAVL)
25. SIGNATURE - ENTENTE INTERMUNICIPALE – SERVICES DE LOISIRS ET DE LA CULTURE – VILLE DE COWANVILLE
26. SIGNATURE - FORMULAIRE D'AUTORISATION DE DIFFUSION - LA DIRECTION DES POLITIQUES ET DE L'ÉVALUATION PATRIMONIALE
27. SIGNATURE - PROTOCOLE D'ENTENTE DANS LE CADRE DE L'AIDE À DES PROJETS LOCAUX DE VITALISATION DU VOLET 4 DU FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ – PAVILLON COMMUNAUTAIRE MOBILE
28. DÉPÔT DE LA DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE BOURSES SUR LE LOGEMENT DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUE ET DE LOGEMENT (SCHL) - VOLET FONDS POUR ACCÉLÉRER LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS : GRANDES VILLES ET COLLECTIVITÉS URBAINES
29. ADOPTION DU BUDGET REVISÉ SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC (SHQ)
30. ADOPTION RÈGLEMENT N^o 152-07-23 MODIFIANT LE RÈGLEMENT RM 460 CONCERNANT LA PAIX, L'ORDRE ET LES NUISANCES
31. SUBVENTION BOULEVARD DES ARTS
32. SCULPTURES DENIS HAPPY – POSITION DE LA MUNICIPALITÉ - RÉPONSE AUX PROPOSITIONS DE MARTIN HAPPY
33. NOUVELLES DES COMITÉS CONSULTATIFS :
34. VARIA
35. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES
36. LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 7 août 2023

RÉS 847-08-23 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 JUILLET 2023

Il est proposé par la conseillère Josiane Martel-Ouellet

Appuyé par la conseillère Marie Claude Aubin

Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : le conseil municipal adopte le procès-verbal du 3 juillet 2023 tel que rédigé par le directeur général, greffier et trésorier.

ADOPTÉE

RÉS 848-08-23 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 20 JUILLET 2023

Il est proposé par la conseillère Marie Claude Aubin

Appuyé par la conseillère Catherine Marsan-Loyer

Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : le conseil municipal adopte le procès-verbal du 20 juillet 2023 tel que rédigé par le directeur général, greffier et trésorier.

ADOPTÉE

RÉS 849-08-23 ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par la conseillère Catherine Marsan-Loyer

Appuyé de la conseillère Marie Claude Aubin

Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : le conseil paye la liste des factures telles que présentées ci-bas accompagnées des dépenses incompressibles qui ont été payées conformément au règlement 122-03-08 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires :

CHQ	FOURNISSEUR	RÉFÉRENCE	MONTANT
10924-10925	Y. Gosselin Fils Ltée	Quincaillerie- Aliments	1 041.79 \$
10926-10927	Y. Gosselin Fils Ltée	Quincaillerie- Aliments	2 423.69 \$
10928	Bérard Tremblay Arp.-Géomètres	Service arpentage	1 034.78 \$
10929	Bruser	Annulé	5 412.10 \$
10930	Bruser	Conduite aqueduc	8 994.88 \$
10931	Alain Saladzius inc.	Acc. Eau usée et potable	8 933.56 \$
10932	Vox avocat inc.	Consultation urbanisme	2 754.80 \$
10933	François Renaud	Rédaction-remboursement livre	3 475.45 \$
10934	DHC Avocats inc.	Renouvellement forfait	459.90 \$
10935	Marie-Josée Deschênes inc.	Projet BSM	1 149.75 \$
10936	Société d'avocats Morency	Dossiers généraux	7 127.45 \$
10937	FNX-Innov Inc.	Projet promoteur	2 017.75 \$
10938	Rona inc.	Matériels- Rénovation	1 764.94 \$
10939	TIC inc.	Communication août	214.48 \$
10940	Julien Bourbeau	Annulé	350.14 \$
10941	Julien Bourbeau	Immatriculation	350.14 \$
10942	Stephan Barcelo Architecte	Rénovation HDV	8 191.97 \$
10943	Telus	Téléphonie juillet	293.06 \$
10944	Les entreprises Rémy Riopel inc.	Annulé	2 150.03 \$
10945	Rémy Riopel	Travaux Parc Goodhue	2 150.03 \$
10946	Ministre des finances du Québec	Formation	125.00 \$
10947	Cogeco connexion inc.	web-loisir	36.91 \$
10948	Cogeco connexion inc.	web-épuration	63.18 \$
10949	Cogeco connexion inc.	web-aqueduc	63.18 \$
10950	Cogeco connexion inc.	web-caserne	63.18 \$
10951	Cogeco connexion inc.	web-mairie	60.54 \$
10952	Ministère Revenu Québec	Cotisation	14 135.55 \$

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 7 août 2023

10953	Receveur général du Canada	DAS	4 924.57 \$
10954	Receveur général du Canada	DAS	6 455.47 \$
10955	Ministère Revenu Québec	Cotisation	20 363.63 \$
10956	Bob Lussier	CCU	75.00 \$
10957	Marie-Claude Aubin	CCU	75.00 \$
10958	Yannick Jacques	CCU	75.00 \$
10959	Julie Girard	CCU	75.00 \$
10960	Lise Gagné	CCU	75.00 \$
10961	Hélène Dallaire	CCU	75.00 \$
10962	Groupe ADE inc.	Urgence civile-travaux rue	2 537.36 \$
10963	Aquatech inc.	Suivi eau potable	183.45 \$
10964	Atelier et découpage Bourgea 2014 inc.	Travaux	23.00 \$
10965	Bérard Tremblay Arp.-Gémètres	Préparation documents	2 020.11 \$
10966	Bruno Messier	Abattage arbres	131.30 \$
10967	Buropro Citation inc.	Papeterie	124.51 \$
10968	Canac	Matériels- Rénovation	57.74 \$
10969	Concassage Méthé inc.	Inondation	255.19 \$
10970	Coopérative nationale de l'information indépendante	Affichage avis public	561.26 \$
10971	DBR Informatique	Cartouche encre	296.38 \$
10972	Bruno De Kinder	Traduction-Messenger	947.25 \$
10973	Dépanneur du village	Frais courrier	80.77 \$
10974	Dépanneur chez Ben	Propane -vêtement sécurité	178.12 \$
10975	Les emballages Caroussel inc.	Chlore	673.33 \$
10976	Les Épandages Robert	Épandage	2 104.56 \$
10977	Eurofins environex	Analyse micro. Eau	655.36 \$
10978	FNX-Innov Inc.	Projet promoteur	367.92 \$
10979	FMQ Assurances inc.	Assurances	1 117.25 \$
10980	Outils Rioux GDB inc.	Réparation chainsaw	402.43 \$
10981	Groupe DNH inc	Essence	667.35 \$
10982	Impression DF	Impression Messenger	232.25 \$
10983	J.A Beaudoin Construction Limitée	Sécurié civile-inondation	7 637.79 \$
10984	L'Arsenal	Équipement incendie	5 925.80 \$
10985	Linda Téreal	Entretien Ménager	800.00 \$
10986	Locaplus Cowansville inc.	scie	44.27 \$
10987	Lucie Dagenais	Dépenses	151.89 \$
10988	Monique Desourdy	Paysagement	1 460.00 \$
10989	Municipalité de Stanbridge East	Entraide -Incendie	198.00 \$
10990	André Paris inc.	Fauchage	4 081.61 \$
10991	Pierre Corbeil	Trailer	172.46 \$
10992	Anne Pouleur	Honoraire	3 510.00 \$
10993	Programmation GM inc.	Configuration informatique	364.17 \$
10994	Raymond Chabot Grant Thornton	Rapport Audit	994.54 \$
10995	RIGMRBM	Conteneur-coupe de branches	150.61 \$
10996	Rocheleau et fils	Location transport	459.45 \$
10997	Roger Courchesne	Location garage	500.00 \$
10998	Les Notaires Ménard et Paquette inc.	Vérification lots	1 499.62 \$
10999	Sanivac	Toilettes	551.88 \$
11000	Pierre St-Onge	Téléphone	50.00 \$
11001	Uline	Machine peinture	312.41 \$
11002	Ville de Bedford	Formation incendie	3 806.26 \$
11003	Ville de Dunham	Entraide Incendie	929.76 \$
11004	Vitalité Frelighsburg	Sub. Sentier	973.16 \$
11005	Y. Gosselin Fils Ltée	Aliment-Outils	386.71 \$

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 7 août 2023

Certificat de crédits disponibles

Je, Sergey Golikov, trésorier certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour payer les dépenses ci-haut décrites.

ADOPTÉE

SUIVIS ET INFOS DE LA MAIRESSE

CORRESPONDANCE

RÉS 850-08-23 DEMANDE DE P.I.I.A N° 23-026 – 4 ROUTE, 237 NORD

CONSIDÉRANT : qu'une demande de remplacement des fenêtres a été déposée;

CONSIDÉRANT : que la demande est assujettie au règlement sur les P.I.I.A;

CONSIDÉRANT : que les fenêtres seront similaires aux anciennes fenêtres;

CONSIDÉRANT : que les fenêtres s'agencent avec l'existant;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par la conseillère Josiane Martel-Ouellet
Appuyé de la conseillère Marie Claude Aubin

Résolu à l'unanimité des conseillers présents

D' : Accepter la demande de remplacement des fenêtres telle que présentée.

ADOPTÉE

RÉS 851-08-23 DEMANDE DE P.I.I.A N° 23-027 – 17, RUE PRINCIPALE

CONSIDÉRANT : qu'une demande d'installation de deux enseignes a été déposée;

CONSIDÉRANT : que la demande est assujettie au règlement sur les P.I.I.A;

CONSIDÉRANT : que les matériaux, les couleurs et le design de l'affichage s'agencent avec le milieu d'insertion;

CONSIDÉRANT : que les poteaux suggérés pour l'enseigne sont en 4 x 4;

CONSIDÉRANT : que l'enseigne sur poteau sera rétroéclairée par des lumières DEL alimentées par l'énergie solaire;

CONSIDÉRANT : que l'apparence des lumières et les caractéristiques de leur ampoule doivent bien s'intégrer aux normes d'affichage du secteur qui préconisent la sobriété et l'absence de pollution lumineuse ;

CONSIDÉRANT : que la description technique des lumières n'a pas été spécifiée;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par la conseillère Josiane Martel-Ouellet
Appuyé de la conseillère Marie Claude Aubin

Résolu à l'unanimité des conseillers présents

D' : Accepter la demande d'installation des enseignes. Considérant le manque de précision concernant les dimensions et la forme du luminaire, de même que la force de l'éclairage, l'installation du luminaire n'est pas autorisée pour le moment.

ADOPTÉE

RÉS 852-08-23 DEMANDE DE P.I.I.A N° 23-028 – 33, CHEMIN DE DUNHAM

CONSIDÉRANT : qu'une demande de rénovation du bâtiment agricole a été déposée;

CONSIDÉRANT : que la demande est assujettie au règlement sur les P.I.I.A;

CONSIDÉRANT : qu'une demande de rénovation avait été approuvée par la résolution N° 409-07-22;

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 7 août 2023

CONSIDÉRANT : que la demande de rénovation a été modifiée depuis son approbation;

CONSIDÉRANT : que le revêtement s'harmonise avec le milieu environnant;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par la conseillère Josiane Martel-Ouellet Appuyé de la conseillère Marie Claude Aubin

Résolu à l'unanimité des conseillers présents

D' : Accepter la demande de permis telle que présentée.

ADOPTÉE

RÉS 853-08-23 DEMANDE DE P.I.I.A N° 23-029 – 5 896 447 GARAGONA

CONSIDÉRANT : qu'une demande d'aménagement d'une entrée avec ponceau a été déposée;

CONSIDÉRANT : que la demande est assujettie au règlement sur les P.I.I.A;

CONSIDÉRANT : que le terrain se situe dans un chemin en pente;

CONSIDÉRANT : que le ponceau proposé est de 24 pouces de diamètre;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par la conseillère Josiane Martel-Ouellet Appuyé de la conseillère Marie Claude Aubin

Résolu à l'unanimité des conseillers présents

D' : Accepter la demande de ponceau telle que présentée.

ADOPTÉE

RÉS 854-08-23 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE N° 23-030 – 1 À 5 CHEMIN RICHFORD

CONSIDÉRANT : qu'une demande de lotissement nécessitant une dérogation mineure a été déposée;

CONSIDÉRANT : que le frontage proposé du terrain sur le chemin Richford est de 4,92 mètres;

CONSIDÉRANT : que l'article 40 du règlement de lotissement 132-2022 stipule que le frontage double minimal d'un terrain à proximité d'un cours d'eau est de 100m. autrement, le frontage simple est de 50m dans la zone AF-1;

CONSIDÉRANT : que la demande de lotissement s'insère dans le processus de déclaration de droit acquis auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) ;

CONSIDÉRANT : que la déclaration de droit acquis a été acceptée par la CPTAQ dans le dossier 429796;

CONSIDÉRANT : que le lotissement ne peut pas excéder 5000 mètres carrés et cette superficie doit inclure la résidence, son chemin d'accès et toutes ses dépendances;

CONSIDÉRANT : que ce lotissement ne porte pas préjudice aux voisins;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par la conseillère Josiane Martel-Ouellet Appuyé de la conseillère Marie Claude Aubin

Résolu à l'unanimité des conseillers présents

D' : Accepter la demande de dérogation mineure telle que présentée.

ADOPTÉE

RÉS 855-08-23 ÉMISSION D'UN CHÈQUE EN FAVEUR DE BRUSER

CONSIDÉRANT : la résolution N° 614-02-23 « *Offre de services professionnels – plans et devis, surveillance des travaux de mise en place d'une conduite d'aqueduc*

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 7 août 2023

sur le site de la station d'épuration – Bruser », adoptée par le conseil municipal le 6 février 2023;

CONSIDÉRANT : la facture N° 000343 de la firme de génie-conseil BRUSER du 19 juillet 2023 au montant de 4 803,09 \$ taxes incluses;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par la conseillère Catherine Marsan-Loyer
Appuyé de la conseillère Josiane Martel-Ouellet
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : la Municipalité de Frelighsburg émet un chèque de 4 803,09 \$ au nom de BRUSER pour les services d'ingénierie pour la période du mois de juin 2023.

Certificat de crédits disponibles

Je, Sergey Golikov, trésorier certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour payer les dépenses ci-haut décrites.

ADOPTÉE

RÉS 856-08-23 ÉMISSION D'UN CHÈQUE EN FAVEUR DES SERVICES EXP INC. – PLAN D'INTERVENTION DES INFRASTRUCTURES MUNICIPALES

CONSIDÉRANT : la résolution N° 663-03-23 « *Lancement de l'appel d'offres sur invitation – études sur la capacité de l'approvisionnement en eau potable, le balancement hydraulique et le plan directeur sommaire* », adoptée par le conseil municipal le 6 mars 2023;

CONSIDÉRANT : la résolution N° 763-05-23 « *Octroi du contrat réalisation d'une étude sur le plan d'intervention* », adoptée par le conseil municipal le 11 mai 2023;

CONSIDÉRANT : la facture N° 757487 de la firme de génie-conseil, les Services EXP Inc. du 19 juillet 2023 au montant de 2 822,53 \$ taxes incluses;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par la conseillère Catherine Marsan-Loyer
Appuyé du conseiller Bob Lussier
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : la Municipalité de Frelighsburg émet un chèque de 2 822,53 \$ au nom des services EXP Inc. pour les services d'ingénierie rendus au 14 juillet 2023.

Certificat de crédits disponibles

Je, Sergey Golikov, trésorier certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour payer les dépenses ci-haut décrites.

ADOPTÉE

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 7 août 2023

**RÉS 857-08-23 ÉMISSION D'UN CHÈQUE EN FAVEUR DE FNX INNOV INC.
- ÉTUDE SUR LA CAPACITÉ DE L'APPROVISIONNEMENT EN EAU
POTABLE ET ENCADREMENT PROJET PROMOTEUR**

CONSIDÉRANT : la résolution N° 663-03-23 « *Lancement de l'appel d'offres sur invitation – études sur la capacité de l'approvisionnement en eau potable, le balancement hydraulique et le plan directeur sommaire* », adoptée par le conseil municipal le 6 mars 2023;

CONSIDÉRANT : la résolution N° 761-05-23 « *Octroi du contrat réalisation d'une étude sur la capacité de l'approvisionnement en eau potable* », adoptée par le conseil municipal le 11 mai 2023;

CONSIDÉRANT : la facture N° 703194 de la firme de génie-conseil FNX INNOV INC. du 7 juin 2023 au montant de 3 880,41 \$ taxes incluses;

CONSIDÉRANT : la facture N° 703436 de la firme de génie-conseil FNX INNOV INC. du 21 juillet 2023 au montant de 3 592,97 \$ taxes incluses

CONSIDÉRANT : la résolution N° 515-11-22 « *Offres de services professionnels encadrement projet promoteur – FNX INNOV INC.* », adoptée par le conseil municipal le 7 novembre 2022;

CONSIDÉRANT la facture N° 417441 de la firme de génie-conseil FNX INNOV INC. du 18 juillet 2023 au montant de 367,92 \$ taxes incluses;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par le conseiller Bob Lussier
Appuyé de la conseillère Catherine Marsan-Loyer

Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : la Municipalité de Frelighsburg émet un chèque de 7 841,3 \$ au nom de FNX INNOV INC. pour les services d'ingénierie pour la période terminant le 21 juillet 2023.

Certificat de crédits disponibles

Je, Sergey Golikov, trésorier certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour payer les dépenses ci-haut décrites.

ADOPTÉE

**RÉS 858-08-23 RETENUE DU PAIEMENT DES HONORAIRES
PROFESSIONNELS AVIZO EXPERTS-CONSEILS INC.**

CONSIDÉRANT : la résolution N° 940-12-20 « *Appel d'offres sur invitation pour la fourniture de services professionnels en ingénierie, pour la préparation de plans et devis et la surveillance des travaux de modification du système de traitement des eaux usées* », adoptée par le conseil municipal le 21 décembre 2020;

CONSIDÉRANT : la facture N° 210536 (avenant N° 3) de la firme AVIZO Experts Conseils-Experts du 30 juin 2023 au montant de 3 422,81 \$, taxes incluses;

CONSIDÉRANT : la lettre « *Retrait du mandat d'ingénierie portant sur la mise aux normes de la STEP* » de la part d'Avizo Experts-Conseils datée du 19 juillet 2023;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par le conseiller Bob Lussier

Appuyé de la conseillère Marie Claude Aubin

Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : Ce conseil retient le paiement de toute facture d'Avizo Experts-Conseils Inc. en lien avec le rapport de conception, plans et devis préliminaires pour la modification du système de traitement des eaux usées actuel, jusqu'à ce que le conseil adopte une résolution autorisant le paiement.

ADOPTÉE

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 7 août 2023

RÉS 859-08-23 ÉMISSION D'UN CHÈQUE EN FAVEUR DE LA VILLE DE DUNHAM – COLLECTE DES ORDURES

Il est proposé par la conseillère Josiane Martel-Ouellet
Appuyé de la conseillère Catherine Marsan-Loyer
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

D' : émettre un chèque de 47 938,98 \$, à l'ordre de la Ville de Dunham pour le service de collecte des matières résiduelles, sélectives et organiques.

Certificat de crédits disponibles

Je, Sergey Golikov, trésorier certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour payer les dépenses ci-haut décrites.

ADOPTÉE

RÉS 860-08-23 ÉMISSION D'UN CHÈQUE EN FAVEUR D'ATMOSPHERE INC.

CONSIDÉRANT : la résolution N° 469-09-22 « *Octroi du contrat à la suite de l'appel d'offres - l'achat, l'installation et l'entretien du pumtrack – Atmosphere* », adoptée par le conseil municipal le 12 septembre 2022;

CONSIDÉRANT : la facture N° 3374 de la firme ATMOSPHERE INC. du 5 juin 2023 au montant de 8 832,70 \$ taxes incluses;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par la conseillère Catherine Marsan-Loyer
Appuyé de la conseillère Josiane Martel-Ouellet
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : la Municipalité de Frelighsburg émet un chèque de 8 832,70 \$ au nom d'ATMOSPHERE INC. pour la conception, l'installation et l'entretien d'un circuit récréatif de type piste à vagues (pumtrack) au parc Paul Goodhue.

Certificat de crédits disponibles

Je, Sergey Golikov, trésorier certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour payer les dépenses ci-haut décrites.

ADOPTÉE

RÉS 861-08-23 ÉMISSION D'UN CHÈQUE EN FAVEUR DU CABINET DHC AVOCATS INC.

CONSIDÉRANT : la résolution N° 743-05-23 « *Renouvellement contrat forfait téléphonique - DHC avocats* », adoptée par le conseil municipal le 3 mai 2023;

CONSIDÉRANT : la facture N° 196222 du cabinet DHC avocats Inc. du 30 juin 2023 au montant de 3 477,67 \$ taxes incluses;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par la conseillère Marie Claude Aubin
Appuyé du conseiller Bob Lussier
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : la Municipalité de Frelighsburg émet un chèque de 3 477,67 \$ au nom DHC Avocats Inc. concernant les services professionnels rendus pour la période se terminant le 30 juin 2023.

Certificat de crédits disponibles

Je, Sergey Golikov, trésorier certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour payer les dépenses ci-haut décrites.

ADOPTÉE

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 7 août 2023

RÉS 862-08-23 OCTROI DU CONTRAT – PROLONGEMENT DE LA CONDUITE D'AQUEDUC SUR LE CHEMIN ST-ARMAND ET LE SITE DE L'USINE D'ÉPURATION – J. A. BEAUDOIN CONSTRUCTION LTÉE

CONSIDÉRANT : la résolution N° 451-08-22 « *Octroi du contrat offre de services professionnels pour le prolongement de la conduite d'aqueduc sur le chemin Saint-Armand* », adoptée par le conseil municipal lors de la séance spéciale du 22 août 2022;

CONSIDÉRANT : la résolution N° 817-07-23 « *Lancement de l'appel d'offres public – prolongement de la conduite d'aqueduc sur le chemin Saint-Armand et le site de l'usine d'épuration* », adoptée par le conseil municipal lors de la séance ordinaire du 3 juillet 2023;

CONSIDÉRANT : l'analyse des six soumissions reçues par Monsieur Christian Thibault, ingénieur chez Bruser, en charge du projet de prolongement de la conduite d'aqueduc;

CONSIDÉRANT : que la proposition de J.A. Beaudoin Construction Ltée est la plus basse soumission conforme et correspondante aux exigences et attentes municipales;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par le conseiller Bob Lussier
Appuyé de la conseillère Catherine Marsan-Loyer
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : la Municipalité de Frelighsburg octroie le contrat à J. A. Beaudoin Construction Ltée pour prolongement de la conduite d'aqueduc sur le chemin Saint-Armand et le site de l'usine d'épuration au montant incluant les taxes de 243 544,41 \$;

QUE : la mairesse et le directeur général, greffier et trésorier sont autorisés à signer pour le compte de la Municipalité, tout document se référant à ce dossier.

Certificat de crédits disponibles

Je, Sergey Golikov, trésorier certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour payer les dépenses ci-haut décrites.

ADOPTÉE

RÉS 863-08-23 LANCEMENT DE L'APPEL D'OFFRES – CONCEPTION-RÉALISATION DU SYSTÈME D'ADOUCCISSEMENT D'EAU - STATION D'EAU POTABLE

Il est proposé par la conseillère Josiane Martel-Ouellet
Appuyé de la conseillère Catherine Marsan-loyer
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : la Municipalité de Frelighsburg lance un appel d'offres pour la « *Conception-réalisation du système d'adoucissement d'eau* » au sein la station d'eau potable municipale;

QUE : le directeur général est autorisé à signer pour le compte de la Municipalité tout document se référant à la présente.

ADOPTÉE

RÉS 864-08-23 LANCEMENT DE L'APPEL D'OFFRES – FOURNITURE DE SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIERIE POUR LA RÉALISATION DE PLANS ET DEVIS FINAUX ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE MODIFICATION DU PROCÉDÉ DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES (REMPACEMENT D'AVIZO)

CONSIDÉRANT : la résolution N° 940-12-20 « *Appel d'offres sur invitation pour la fourniture de services professionnels en ingénierie, pour la préparation de plans et devis et la surveillance des travaux de modification du système de traitement des eaux usées* », adoptée par le conseil municipal le 21 décembre 2020;

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 7 août 2023

CONSIDÉRANT : la lettre « *Retrait du mandat d'ingénierie portant sur la mise aux normes de la STEP* » de la part d'Avizo Experts-Conseils datée du 19 juillet 2023;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par la conseillère Catherine Marsan-Loyer Appuyé de la conseillère Josiane Martel-Ouellet
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : la Municipalité de Frelighsburg lance un appel d'offres sur invitation pour la « *Fourniture de services professionnels d'ingénierie pour la réalisation de plans et devis finaux et la surveillance des travaux de modification du procédé de traitement des eaux usées comprenant le remplacement des marais filtrants par des étangs aérés (bassin en béton à parois verticales) et un système de déphosphatation* »;

QUE : le directeur général est autorisé à signer pour le compte de la Municipalité tout document se référant à la présente.

ADOPTÉE

RÉS 865-08-23 FORMATION DU COMITÉ DE SÉLECTION – APPEL D'OFFRES - FOURNITURE DE SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIERIE POUR LA RÉALISATION DE PLANS ET DEVIS FINAUX ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX STEP (REMPLACEMENT D'AVIZO)

ATTENDU : la résolution N° 864-08-23 « *Lancement de l'appel d'offres – fourniture de services professionnels d'ingénierie pour la réalisation de plans et devis finaux et la surveillance des travaux de modification du procédé de traitement des eaux usées (remplacement d'Avizo)* », adoptée par le conseil municipal le 7 août 2023;

ATTENDU : les dispositions du paragraphe 3 de l'article 936.0.1.1, du code municipal;

ATTENDU : la résolution N° 889-10-20 « *Formation du comité de sélection fourniture de services professionnels en ingénierie pour la préparation de plans et devis et la surveillance des travaux de modification du système de traitement des eaux usées* », adoptée par le conseil municipal le 5 octobre 2020;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par la conseillère Marie Claude Aubin Appuyé de la conseillère Catherine Marsan-Loyer
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : le conseil municipal forme un comité de sélection composé du consultant de la Municipalité, Monsieur Alain Saladzius, et de deux autres membres indépendants;

QUE : le directeur général, Monsieur Sergey Golikov, agira en tant que secrétaire du comité.

ADOPTÉE

RÉS 866-08-23 FORMATION DU COMITÉ DE DÉMOLITION

CONSIDÉRANT : les articles 148.0.1 à 148.0.26 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme qui autorisent une Municipalité à constituer un Comité de démolition;

CONSIDÉRANT : que la Municipalité doit maintenir en vigueur un règlement relatif à la démolition d'immeubles et qu'elle a adopté ce règlement;

CONSIDÉRANT : l'article 148.0.3 qui prévoit que la constitution du Comité et la nomination de ses membres doit se faire par résolution du conseil municipal;

CONSIDÉRANT : que les membres de ce Comité doivent être des élus du conseil municipal;

CONSIDÉRANT : que le conseil municipal ne souhaite pas s'attribuer les fonctions du Comité de démolition comme le permet la loi;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par la conseillère Josiane Martel-Ouellet Appuyé de la conseillère Marie Claude Aubin

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 7 août 2023

Résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE : constituer le Comité de démolition devant agir en application du Règlement relatif à la démolition d'immeubles portant le N° 150-03-2023. Ce Comité a pour fonction d'analyser les demandes de démolition reçues conformément au Règlement relatif à la démolition d'immeubles et d'exercer tout autre pouvoir que ce Règlement lui confère;

DE : nommer les membres du conseil municipal suivants comme étant les membres du Comité de démolition pour une période d'une année avec possibilité de renouvellement par le conseil municipal :

Catherine Marsan-Loyer, présidente

Bob Lussier, membre et président substitut

Marie Claude Aubin, membre

Josiane Martel, membre substitut

Gilles Prairie, membre substitut

Stéphanie Dalpé, membre substitut

Lucie Dagenais, membre substitut;

DE : désigner un officier incendie de la Municipalité comme expert-conseil sans droit de vote;

DE : désigner un entrepreneur en construction comme expert-conseil sans droit de vote;

DE : désigner un architecte comme expert-conseil sans droit de vote;

DE : désigner un représentant de la Société d'Histoire et de Patrimoine de Frelighsburg comme expert-conseil sans droit de vote;

DE : désigner le fonctionnaire urbaniste étant responsable de traiter les demandes de démolition en vertu du Règlement relatif à la démolition d'immeubles portant le N° 150-03-2023, de constituer les dossiers de demandes à être présentés au Comité de démolition et d'agir à titre de secrétaire du Comité de démolition dans ses travaux.

ADOPTÉE

RÉS 867-08-23 SIGNATURE DE LA CONVENTION FINANCIÈRE ENTRE LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET LA MUNICIPALITÉ DE FRELIGHSBURG – OCTROI D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU VOLET ENTRETIEN DU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE (PAVL)

ATTENDU QUE : La Municipalité de Frelighsburg a reçu une lettre d'annonce pour le Volet Entretien du PAVL du ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTQ) et qu'une convention d'aide financière est exigée par le ministre;

ATTENDU QUE : la lettre d'annonce du 26 juin 2023 du MTQ accorde à la Municipalité une aide financière de 262 093 \$ pour l'entretien des routes locales ;

ATTENDU QUE : les municipalités doivent signer une convention financière avec le MTQ lorsque le montant de l'aide financière dépasse 250 000 \$;

POUR CES MOTIFS : Il est proposé par la conseillère Catherine Marsan-Loyer Appuyé du conseiller Bob Lussier

Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : Le conseil de la municipalité de Frelighsburg certifie que la mairesse, Lucie Dagenais, et le directeur général greffier et trésorier, Sergey Golikov, sont dûment autorisés à signer la convention d'aide financière.

ADOPTÉE

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 7 août 2023

RÉS 868-08-23 SIGNATURE - ENTENTE INTERMUNICIPALE – SERVICES DE LOISIRS ET DE LA CULTURE – VILLE DE COWANVILLE

Il est proposé par la conseillère Marie Claude Aubin
Appuyé de la conseillère Josiane Martel-Ouellet
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

D' : autoriser la mairesse et le directeur général, greffier et trésorier à signer pour le compte de la Municipalité l' « *Entente intermunicipale – services de loisirs et de la culture – ville de Cowansville* » pour une période d'un an soit du 1^{er} septembre 2023 au 31 août 2024.

ADOPTÉE

RÉS 869-08-23 SIGNATURE - FORMULAIRE D'AUTORISATION DE DIFFUSION - LA DIRECTION DES POLITIQUES ET DE L'ÉVALUATION PATRIMONIALE

Il est proposé par la conseillère Marie Claude Aubin
Appuyé de la conseillère Catherine Marsan-Loyer
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

D' : autoriser le directeur général, greffier et trésorier à signer pour le compte de la Municipalité le « *Formulaire d'autorisation de diffusion - la direction des politiques et de l'évaluation patrimoniale* »

ADOPTÉE

RÉS 870-08-23 SIGNATURE - PROTOCOLE D'ENTENTE DANS LE CADRE DE L'AIDE À DES PROJETS LOCAUX DE VITALISATION DU VOLET 4 DU FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ – PAVILLON COMMUNAUTAIRE MOBILE

ATTENDU QUE : La Municipalité de Frelighsburg a reçu une lettre d'annonce de l'aide à des projets locaux de vitalisation du volet 4 du fonds régions et ruralité du ministère des Affaires municipales et d'Habitation (MAMH) et qu'une convention d'aide financière est exigée par le ministre;

ATTENDU QUE : la lettre d'annonce du 10 juillet 2023 du MAMH accorde à la Municipalité une aide financière maximale de 50 000 \$ pour la réalisation du projet « Pavillon communautaire mobile » ;

POUR CES MOTIFS : Il est proposé par la conseillère Catherine Marsan-Loyer
Appuyé du conseiller Bob Lussier
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

D' : autoriser le directeur général, greffier et trésorier à signer pour le compte de la Municipalité le « *Protocole d'entente dans le cadre de l'aide à des projets locaux de vitalisation du volet 4 du fonds régions et ruralité – projet pavillon communautaire mobile* ».

ADOPTÉE

RÉS 871-08-23 DÉPÔT DE LA DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE BOURSES SUR LE LOGEMENT DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUE ET DE LOGEMENT (SCHL) - VOLET FONDS POUR ACCÉLÉRER LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS : GRANDES VILLES ET COLLECTIVITÉS URBAINES

Il est proposé par le conseillère Josiane Martel Ouellet
Appuyé du conseillère Catherine Marsan-Loyer
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 7 août 2023

D' : autoriser le directeur général, greffier et trésorier à déposer une demande d'aide financière dans le cadre du Programme de bourses sur le logement de la SCHL, volet Fonds pour accélérer la construction de logements.

ADOPTÉE

RÉS 872-08-23 ADOPTION DU BUDGET RÉVISÉ SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC (SHQ)

CONSIDÉRANT : le rapport d'approbation des budgets révisés 2023 transmis par la SHQ à l'Office d'Habitation de Brome-Missisquoi le 13 avril 2023;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par la conseillère Marie Claude Aubin
Appuyé de la conseillère Catherine Marsan Loyer
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

D' : le conseil municipal de la Municipalité de Frelighsburg adopte le budget révisé 2023 de l'OMH de Frelighsburg de 2 520 \$.

ADOPTÉE

RÉS 873-08-23 ADOPTION RÈGLEMENT N^O 152-07-23 MODIFIANT LE RÈGLEMENT RM 460 CONCERNANT LA PAIX, L'ORDRE ET LES NUISANCES

CONSIDÉRANT QU' : un avis de motion a été donné par la conseillère Josiane Martel-Ouellet à la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Frelighsburg tenue le 3 juillet 2023;

CONSIDÉRANT QU' : une copie du projet de règlement a été remise aux membres du conseil le 3 juillet 2023, conformément aux dispositions de l'article 445 du Code municipal, avant la séance ordinaire du 7 août 2023, que tous les membres présents déclarent avoir lu le projet de règlement et qu'ils renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par la conseillère Josiane Martel-Ouellet
Appuyé de la conseillère Catherine Marsan-Loyer
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE : le présent règlement intitulé « Règlement No 152-07-23 modifiant le règlement RM 460 concernant la paix, l'ordre et les nuisances; est adopté et décrète ce qui suit :

PARTIE 1 – DISPOSITIF DU RÈGLEMENT

1. L'article 33 du Règlement no RM 460 concernant la paix, l'ordre et les nuisances remplacé par le suivant :

« ARTICLE 33 LES PIÈCES PYROTECHNIQUES »

Il est interdit d'utiliser des pièces pyrotechniques sur le territoire de la municipalité de Frelighsburg. »

PARTIE II – DISPOSITIONS TRANSITOIRES ET FINALES

2. Le présent règlement modifie le règlement RM 460 concernant la paix, l'ordre et les nuisances. Les dispositions dont il n'est pas question dans le présent règlement demeurent inchangées.
3. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉE

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 7 août 2023

RÉS 874-08-23 SUBVENTION BOULEVARD DES ARTS

Il est proposé par le conseiller Bob Lussier
Appuyé de la conseillère Marie Claude Aubin
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

D' : émettre un chèque de 1 000 \$ à l'ordre de Boulevard des Arts pour l'édition 2023.

Certificat de crédits disponibles

Je, Sergey Golikov, trésorier certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour payer les dépenses ci-haut décrites.

ADOPTÉE

RÉS 875-08-23 SCULPTURES DENIS HAPPY – POSITION DE LA MUNICIPALITÉ - RÉPONSE AUX PROPOSITIONS DE MARTIN HAPPY

Il est proposé par la conseillère Marie Claude Aubin
Appuyé de la conseillère Catherine Marsan-Loyer
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

D' : remettre le sujet à une séance ultérieure, le conseil municipal désire obtenir plus d'information et du temps d'analyse du dossier pour prendre une décision.

ADOPTÉE

NOUVELLES DES COMITÉS CONSULTATIFS :

- SOCIÉTÉ
CINEMA JEUNESSE
- CULTURE ET TOURISME
POLITIQUE CULTURELLE
- ENVIRONNEMENT
REGLEMENT UTILISATION EAU POTABLE + CONFERENCE
- AGRICULTURE ET FORESTERIE
26 AOÛT CONFÉRENCE CERFS

VARIA

La mairesse Lucie Dagenais remercie les organisateurs de la fête de village et particulièrement à Justin Kyling.

PÉRIODE DE QUESTION DES CONTRIBUABLES

RÉS 876-08-23 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par la conseillère Josiane Martel-Ouellet
Appuyé de la conseillère Catherine Marsan-Loyer
Résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE : Lever la séance.

ADOPTÉE

Lucie Dagenais
Mairesse

Sergey Golikov
Directeur général
Greffier et trésorier